



Racine

BIBLIOGRAPHIE

PÉRIODIQUES

Den Bierproever (Le Taste-bière)
Bière Passion Magazine
Trappiste Info
Kijk Koningshoeven
De Zytholoog

OUVRAGES

- *Belgique, Grand-Duché de Luxembourg*, Pneu Michelin, Paris Cedex 07, 1988.
- *Benedictus en zijn monniken in de Nederlanden 480-1980*, Centrum voor Kunst en Cultuur, Sint-Pietersabdij, Gand, 1980.
- E. de Caraman, *Le Château de Chimay et ses princes*, Hubert Macq-Chimay, Chimay.
- O. Daumont, *Soleilmont, abbaye cistercienne du Pays de Charleroi*, Dupuis, Charleroi, 1937.
- A. Deflorenne, *Industries et métiers d'hier et d'aujourd'hui*, 1995.
- A. Deschamps et G. Bajonnée, *Mémoires et images*, Chimay.
- A. Fourneau, *L'Abbaye Notre-Dame de Saint-Rémy à Rochefort*, 2000.
- P.-C. Grégoire, *Orval au fil des siècles. L'Essor d'une abbaye*, Abbaye d'Orval, 1982.
- P.-C. Grégoire, *Orval au fil des siècles. Épanouissement, destruction, relèvement*, Abbaye d'Orval, 1992.
- *Jaarboek Abdijmuseum ten Duinen 1138, Novi Monasterii*, vol. 8, Academia Press et Commune de Coxyde, 2009.
- *Kroniek van de Mensheid*, Elsevier, Amsterdam-Bruxelles, 1986.
- *Kroniek van België*, Elsevier, Amsterdam-Bruxelles, 1986.
- F. Lebrun, *Histoire du monastère Notre-Dame de Saint-Joseph à Forges*, inédit.
- C. Lejeune, *Bières et brasseurs belges*, Guilde des Têtes-bière, Lustin, 2001.
- L. Lekai, *L'Ordre de Cîteaux, idéaux et réalités*, Abbaye d'Achel, 1980.
- A. Malengreau, *Les Origines et les Constitutions de la Trappe. Les monastères du Pays de Chimay. La Trappe de Notre-Dame de Scourmont*, Glénisson et Fils, Turnhout, 1874.
- H. Meijs, *Trappistenbierbrouwerij De Schaapskooi 1884-1994*, Berkel-Enschot, 1994.
- C. Papeians, *Abbayes d'Europe*, Artis-Historia, Bruxelles, 2000.
- A. Perrier et C. Fontaine, *La Belgique par la bière*, Schortgen, 1996.
- C. Soetens e. a., *Orval 1926-1948, entre restauration et résurrection*, Arca, Louvain-la-Neuve, 1998.
- A. Swinkels et P. Zwaal, *Biografie van een brouwerij en een familie uit Lieshout*, Bavaria-Lieshout, 2008.
- A. Terstegge, *Honderd jaar monnikenleven in Koningshoeven*, H. Gianotten B. V., Tilburg, 1984.
- J. B. Van Damme, *Geschiedenis van de abdij van Westmalle*, Nederlandse Boekhandel, Anvers et Amsterdam, 1977.
- L. Van de Sijpe, *150 jaar Trappisten in Achel (1846-1996)*, *De Goede Stede*, Hamont, 1996.
- J. Van Remoortere, *Le Guide Ippa des abbayes*, Lannoo, Tielt, 1990.
- J. Veulemans, *Monniken in de Kempen/Twee eeuwen abdij Westmalle*, Brepols, 1994.
- F. Vromen, *Sint-Benedictus « Regel voor Monniken »*, Sint-Willebrordusabdij, Slangenburg, 1997.

Cette édition se base sur l'ouvrage paru aux Éditions Racine en 2011 (et réédité en 2015). Toutefois, cette version a fait l'objet de remaniements profonds : mise à jour et adaptation du texte, nouvelles missions photographiques et nouvelle mise en page.

Traduction et adaptation française de l'édition originale : Solange Delsart, Thomas Coomans, Nicole Halleux et Cécile Lavis (pour l'édition 2015)

Photos : © Jan Crab, excepté pour la page 238 :
© Helmich van Herpt van Snowdonuts, Den Haag, Pays-Bas ;
pour les pages 242-258 : © Saint Joseph's Abbey
et pour les pages 260-270 : © Abbazia delle Tre Fontane

Mise en page et couverture : Véronique Lux

www.racine.be

Inscrivez-vous à notre newsletter et recevez régulièrement des informations sur nos parutions et activités. Toutes reproductions ou adaptations d'un extrait quelconque de ce livre, par quelque procédé que ce soit, sont interdites pour tous pays.

© Davidsfonds Uitgeverij nv, 2015, pour la version originale parue sous le titre *Trappist. De tien heerlijke bieren*

© Éditions Racine, 2018
Tour et Taxis, Entrepôt royal
86C, avenue du Port, BP 104A • B - 1000 Bruxelles
www.racine.be

D. 2018, 6852.33
Dépôt légal : décembre 2018
ISBN 978-2-39025-071-5

Imprimé en Lituanie

SOMMAIRE

LES TRAPPISTES	4
WESTMALLE	25
WESTVLETEREN	49
ACHEL	77
CHIMAY – MONT DES CATS	99
ROCHEFORT	129
ORVAL	151
KONINGSHOEVEN	179
ENGELSZELL	207
ZUNDERT	227
SPENCER	243
TRE FONTANE	261
MOUNT SAINT BERNARD	273
INFORMATIONS PRATIQUES	286
BIBLIOGRAPHIE	288

LES TRAPPISTES

QUI SONT LES MOINES TRAPPISTES ?

La graine qui allait donner naissance, beaucoup plus tard, aux trappistes est semée en 529. Il est communément admis que Benoît de Nursie (ca 480 – ca 547), le père du monachisme occidental, fonde cette année-là l'abbaye du Mont-Cassin, à mi-chemin entre Rome et Naples. C'est là qu'il rédige sa célèbre règle avec la devise *Ora et labora* (Prie et travaille), d'abord propagée en Italie puis en Angleterre et en Gaule. Aux VII^e et VIII^e siècles cependant, cette règle n'est pas la seule à être appliquée dans les monastères francs. La règle irlandaise de Colomba est également suivie. Soucieux de l'unité de leur empire et séduits par l'exemple romain, les souverains carolingiens (Pépin le Bref, Charlemagne, Louis le Pieux) imposent la règle de saint Benoît comme unique règle aux monastères sous leur autorité.

Le X^e siècle est une période de décadence générale sur le plan social, culturel et religieux et même les monastères n'y échappent pas. Un redressement matériel et spirituel s'impose. De nombreux moines tendent vers une vie où la solitude, le travail et l'austérité retrouveraient leur place privilégiée. Le mouvement de réforme des cisterciens – qui doivent leur nom à l'abbaye de Cîteaux en Bourgogne – répond à ces vœux. Bernard de Clairveaux surtout est à la base du développement imposant de ce nouvel ordre monastique, les moines blancs devant leur nom à la couleur de leur habit. Tant les moines noirs (les bénédictins proprement dits) que les cisterciens respectent la règle de saint Benoît.

À partir du milieu du XIII^e siècle, une crise profonde bouleverse aussi bien les bénédictins que les cisterciens, trop liés au système féodal. Les universités, nouveaux centres d'études et de culture, attirent les éléments jeunes et de valeur, qui trouvent dans les nouveaux ordres dominicains et des franciscains la réponse à leurs idéaux de connaissance, de pauvreté et d'apostolat. Le concile de Trente (1563) entraîne une période de renouveau. Des mouvements de réforme réapparaissent, dont celui de dom de Rancé (1626-1700), à la base de l'ordre des trappistes.

Le nom « trappiste » vient du nom de l'abbaye de Notre-Dame de la Trappe, située près du village de Soligny (Orne) en France. Quoiqu'une chapelle se dresse déjà sur le site de l'abbaye en 1122, on sait que des bénédictins venus de Savigny viennent s'y établir en 1140 et y fondent une abbaye. Dès 1147, la Trappe est incorporée à l'ordre des cisterciens. Lorsqu'en 1664, Armand Jean Le Bouthillier de Rancé entre chez les cisterciens pour y devenir abbé, cette abbaye est « une des maisons les plus dérégées du royaume ». Il n'y reste que six moines.

Armand de Rancé, né le 9 janvier 1626 à Paris, est un filleul du cardinal de Richelieu. À 25 ans, il est ordonné prêtre par son oncle Victor Bouthillier, archevêque de Tours. Après de brillantes études de théologie, il embrasse une carrière ecclésiastique prometteuse. Mais, en 1657, le cardinal Mazarin, premier ministre et successeur de Richelieu, lui refuse le poste d'évêque suffragant de Tours. Le 13 juin 1664, il entre au noviciat de l'abbaye de Perseigne et y prononce ses vœux le 26 juin 1664. Le 14 juillet 1664 enfin, il est envoyé à l'abbaye de la Trappe en qualité d'abbé régulier, afin d'y mettre bon ordre.



Les réformes introduites par Rancé impliquent le rétablissement des anciens idéaux de Cîteaux. Au sein de l'ordre cistercien, cette réforme se définit comme celle de la « stricte observance » (mot dérivé du latin *observare* signifiant respecter les règles). Après la Révolution française, le nom « trappiste » apparaît. Méfiant à l'égard de l'érudition, Rancé privilégie le travail manuel. La vie des moines se caractérise par une sobriété exemplaire, tant au niveau du sommeil que de l'alimentation (régime lacto-végétarien) et par un retrait total du monde extérieur. L'eau pure est la seule boisson admise. Dès 1667, l'abbé de Rancé se voit obligé d'assouplir la rigueur de ces règles. Ainsi concède-t-il la consommation de breuvages du terroir (tels le cidre ou la bière) en cas de manque d'eau potable. L'ordre s'étend mais reste purement français. Jusqu'à la Révolution française, il n'y a pas de trappistes hors de France.

Mais, quand le 14 juillet 1789, la population parisienne prend d'assaut et occupe la Bastille, la prison d'État située à l'est de la ville, l'Ancien Régime tombe définitivement. Au printemps de l'année 1790, l'Assemblée nationale, qui gouverne alors le pays, décide de supprimer les nombreuses et riches congrégations religieuses du pays, de nationaliser les biens de l'Église, et d'utiliser l'argent ainsi obtenu pour remettre de l'ordre dans les finances de l'État.

Lorsque l'empereur autrichien Léopold II, qui gouverne également les Pays-Bas autrichiens (à peu près la Belgique actuelle), s'oppose à la Révolution en 1791, les Français le considèrent comme une déclaration de guerre. Le 6 novembre 1792, les troupes françaises conquièrent la principauté de Liège en battant l'armée autrichienne à Jemappes. Et malgré leur défaite face aux Autrichiens à la bataille de Neerwinden le 8 mars 1793, les Français remportent la bataille décisive à Fleurus, le 26 juin 1794.

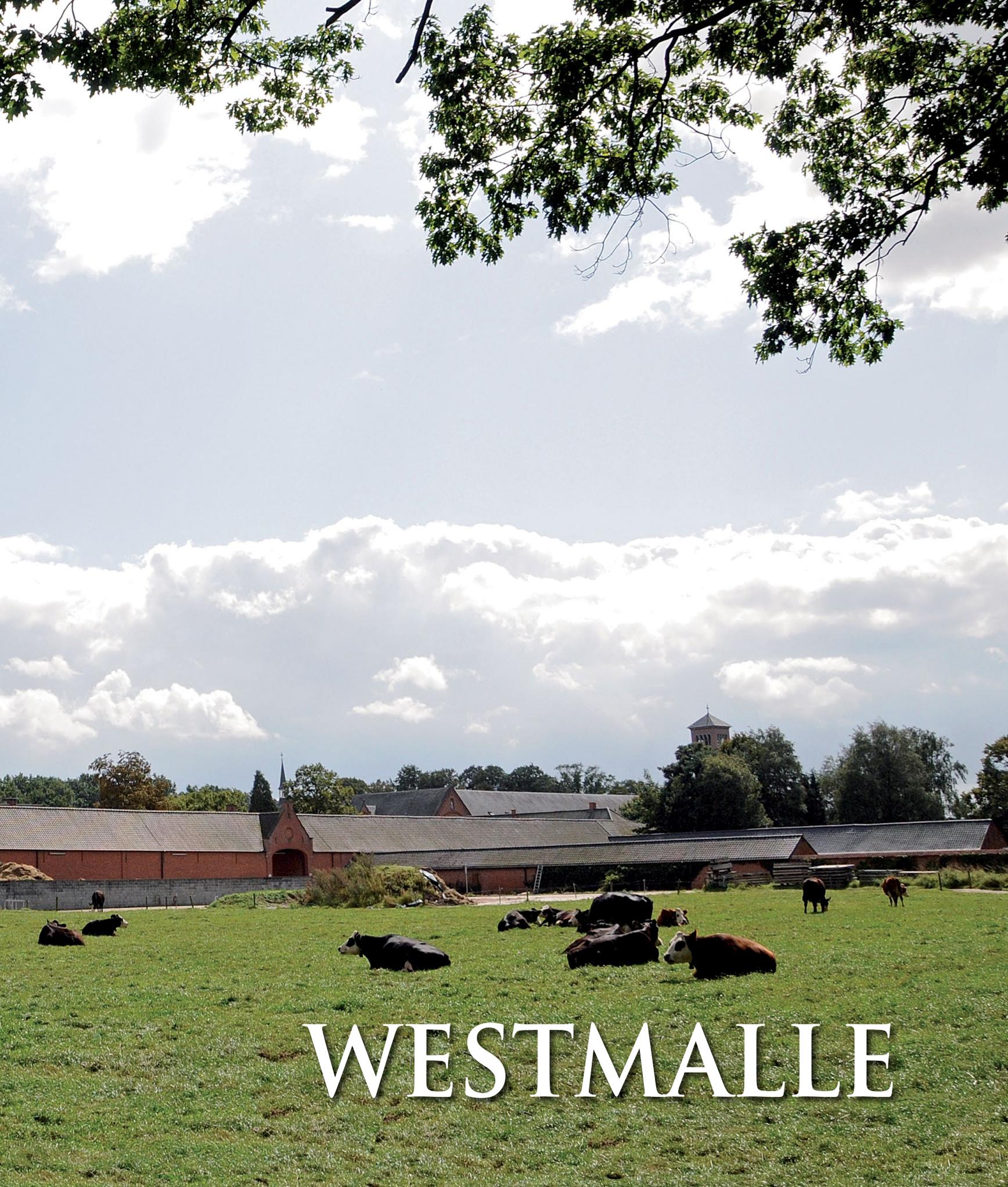
Par décret, les Pays-Bas autrichiens sont annexés à la France et la politique relative à l'Église est étendue aux nouveaux territoires. La loi du 15 fructidor de l'an IV (1^{er} septembre 1796) décrète la fermeture de toutes les congrégations religieuses, des monastères, des abbayes, et des prieurés dans les neuf départements des Pays-Bas méridionaux ; elle supprime également toutes les fraternités. Comme en France, les propriétés sont nationalisées et les biens vendus publiquement, ce qui porte un coup fatal à la vie monastique alors florissante, aussi bien en France que dans nos régions. Seuls quelques monastères restent actifs, principalement dans l'illégalité.

Grâce au courage et à la ténacité de dom Augustin de Lestrange (1754-1827), maître des novices du monastère de La Trappe/Soligny, la Révolution française insuffle malgré elle un nouvel élan aux trappistes. Lorsque le 13 février 1790, l'Assemblée nationale ne reconnaît plus les vœux religieux, il comprend la gravité de la situation. Mais aussi bien le prieur (à ce moment-là, La Trappe n'a temporairement pas d'abbé) et d'autres moines continuent à espérer que leur monastère fasse exception et que la tempête passe sans les toucher. Ces espoirs sont cependant anéantis par le décret de novembre 1790, dans lequel l'abolition du monastère de la Trappe est explicitement mentionnée.

Le 26 avril 1791, dom de Lestrange s'enfuit dans une roulotte bâchée, en compagnie de quelques moines. Ensemble, ils traversent la France pour se rendre en Suisse où ils trouvent refuge dans l'ancienne chartrreuse de la Valsainte, et y attendent des jours meilleurs. Arrivés sur place le 1^{er} juin 1791 suivis par un petit groupe de fidèles, ils reçoivent du gouvernement de Fribourg l'autorisation de fonder un monastère de maximum 24 membres. À peine trois ans plus tard, le 8 décembre 1794, Valsainte devient une abbaye. De Lestrange devient alors le premier abbé. À ce moment, l'avenir semble radieux pour la communauté trappiste « en exil », mais le nombre croissant de membres oblige de Lestrange à trouver un autre lieu où fonder une abbaye. Il rêve du Nouveau Monde, loin des troubles européens ; rêve qu'il pense pouvoir réaliser au Canada, certes une colonie britannique, mais dont la province du Québec possède de fortes racines culturelles françaises.

Le 28 août 1793, un petit groupe de moines part pour l'Angleterre afin d'obtenir l'autorisation de se rendre au Canada dans le but d'y fonder une abbaye. Malheureusement, en raison des incertitudes politiques de l'époque, ils ne parviennent pas à trouver de navire prêt à traverser la Manche. L'opération tourne court et ils échouent à Anvers. Le 6 juin 1794, ils s'installent dans une petite ferme de Westmalle qui deviendra la première fondation de dom de Lestrange après Valsainte.





WESTMALLE

LE DOMAINE NOOIT RUST

La fondation de l'abbaye de Westmalle est une longue histoire qui commence le vendredi 6 juin 1794, quand dix moines prennent possession du domaine Nooit Rust bordant l'ancienne chaussée d'Anvers, à Turnhout. L'achat de cette propriété doit permettre d'y installer une communauté de cisterciens réformés de la stricte observance, en provenance de l'abbaye Notre-Dame de la Trappe à Val-Sainte.

Les acquéreurs sont de riches bourgeois sollicités par monseigneur de Nelis, le dix-huitième évêque d'Anvers (Malines, 1736 – Camaldoli, près de Florence, 1798). L'évêque s'implique considérablement dans le rétablissement des monastères supprimés en 1783 et 1784 par l'empereur d'Autriche Joseph II. Son but n'est pas vraiment de reconstituer ces monastères mais plutôt d'en fonder de nouveaux. Il avait une préférence pour les trappistes. En dehors de leur soutien prononcé pour la vie religieuse, ils étaient, d'après lui, une bénédiction pour l'agriculture campinoise. En tant que dirigeant de l'Église et éducateur, il avait aussi la possibilité de créer une école.

En collaboration avec la banque C. J. M. de Wolf, il parvient à récolter 15 700 florins brabançons courants, dont 1 000 de lui-même, 1 000 du banquier et 3 000 de l'abbé de Saint-Bernard-sur-l'Escaut. Une première tentative d'acquisition d'une propriété pour y installer une abbaye échoue. Le gouvernement autrichien refuse de vendre les bâtiments abandonnés du prieuré de Corsendonk, supprimé par Joseph II. La deuxième tentative concerne une propriété de la veuve Paeffenrode-Charlé : « Une propriété belle, grande et bien située avec différentes pièces en bas et à l'étage, avec des armoires, des étagères et des buffets, cuisine, placards pour la partie des maîtres, toutes plafonnées et tapissées, avec grenier, caves, métairie, grandes écuries, grange et autres bâtiments, terres, bois, bruyères, dont les abords sont déjà aménagés de plantes et d'arbres. » (traduction libre du vieux néerlandais)

Le 3 juin 1794, le bien est acheté mais quelques jours plus tôt, M^{gr} de Nelis et de nombreux nobles ont dû fuir les nouvelles persécutions religieuses, tandis qu'à ce moment-là, certains commanditaires sont déjà décédés. Il faudra encore attendre vingt-quatre ans pour que le dernier paiement soit

effectué. Aujourd'hui, nous pouvons affirmer que ce sont les moines qui ont payé la plus grosse partie de ce domaine.

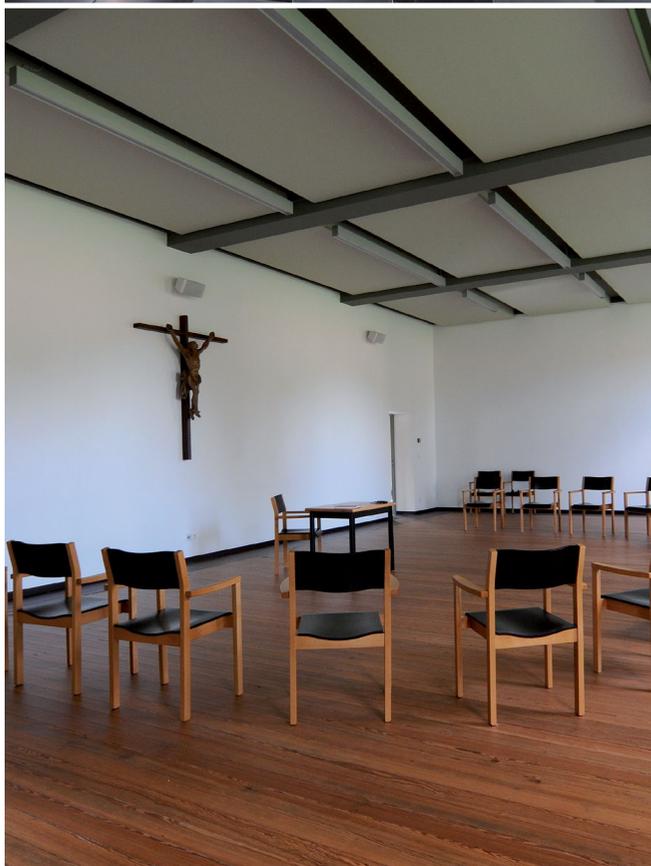
Originaires de Val-Sainte, les dix religieux chargés de fonder un monastère au Canada prennent le départ le 28 août 1793. Parmi eux, Jean-Marie De Bruyne, venant d'Ouwegem, près d'Audenarde, parle la langue de la région. Pour leur traversée, les moines doivent prendre le bateau à Amsterdam. Ils sont obligés de mendier pendant leur périple afin de couvrir les frais du voyage. Tantôt à pied, tantôt en diligence, ils sillonnent les Pays-Bas.

Les moines en errance atteignent Amsterdam en septembre 1793, mais ils n'y trouvent aucun bateau susceptible de les emmener au Canada. En raison des remous politiques qui secouent la France et les anciens Pays-Bas, les traversées sont suspendues, ôtant aux moines tout espoir d'atteindre le Canada. Surtout grâce aux interventions de M^{gr} de Nelis, le petit groupe de trappistes reprend le chemin de la Flandre hospitalière... et s'y établit. Curieusement, l'abbaye trappiste de Westmalle doit donc sa fondation à la Révolution française, celle-là même qui supprima tant de congrégations religieuses.

Quand le 6 juin 1794, ils arrivent au domaine de Nooit Rust, ils sont chaleureusement accueillis : « Le jour venu de la prise de possession de ce lieu de résidence, la guilde (de Saint-Martin) et un grand nombre de paroissiens accueillent les pieux étrangers à la limite de Westmalle et Saint-Antoine et les conduisent à leur nouvelle demeure. » Toutefois, le séjour des fondateurs au domaine Nooit Rust s'écourte inopinément. Le 17 juin 1794, quelques jours après leur installation, les frères sont forcés de quitter Westmalle et doivent à nouveau prendre le chemin de l'exil, en raison de l'invasion de la Belgique par les troupes françaises. Pour les émigrants français, la confrontation à l'armée française est bien trop risquée.

Ils étaient onze à prendre la fuite, tous entre vingt et cinquante ans. Chacun portait un petit paquet de vivres, les objets précieux et nécessaires (vaisselle liturgique, livres, habits, literie, vêtements) étant emmenés sur deux charrettes à bras. Au bout de six jours, ils traversent la Meuse à Roermond et poursuivent leur route en direction de Cologne. Ils restent plusieurs jours dans l'abbaye bénédictine de Brauweiler. De là, ils partent pour Munster où ils logent quelques jours chez des capucins, avant de séjourner plus longtemps dans le monastère cistercien de Marienfeld in Warendorf, près de Munster. En 1795, les trappistes de Westmalle fondent le monastère de Darfeld. Entre 1796 et 1801, trente-quatre jeunes Flamands s'y rendent pour devenir des trappistes, avec ou sans l'intention de pouvoir retourner à l'abbaye de Westmalle réhabilitée. En 1802, une douzaine de moines venus de Darfeld (Rosenthal en





Rhénanie-Palatinat) retournent à Westmalle, par manque de lieu d'hébergement. Grâce aux moyens financiers collectés par la banque C. J. M. de Wolf auprès de riches Anversois, un petit monastère est construit dans le domaine de Nooit Rust. Puis, s'y ajoutent une ferme et son étable, une vaste grange, un atelier et des hangars, le tout en torchis. La phase suivante est la construction d'une chapelle, d'un réfectoire et d'une salle du chapitre en pierre.

Après avoir failli légaliser l'existence du monastère de Westmalle vers 1810, Napoléon signe le 28 juillet 1811, un décret par lequel tous les couvents de la Trappe sont supprimés de force sur le territoire de l'Empire. Les biens immobiliers sont confisqués et liquidés en vente publique. Mais les acquéreurs sont des citoyens sympathisants...

Durant trois ans, les bâtiments de Nooit Rust sont sans cesse réquisitionnés pour le cantonnement de troupes en mouvement : Cosaques, Prussiens et Russes. Les trois frères de la communauté restés sur les lieux vivent une période pénible. En 1811, un moine réchappé du couvent de la Trappe de Darfeld, récemment supprimé, se présente à Nooit Rust. Il s'agit de dom Franciscus-Maria (Andreas) van Langendonck, moine à Darfeld depuis 1801 et désireux de réintégrer la communauté. Comme le couvent est fermé depuis 1810, il poursuit sa route, probablement jusqu'à Val-Sainte en Suisse. Ce moine a joué plus tard un rôle capital dans la fondation de Westvleteren.

Après la chute de l'empereur en 1814, les trappistes reviennent définitivement. Mais le nouveau pouvoir néerlandais ne résout pas tous les problèmes, loin s'en faut. La politique du souverain Guillaume I^{er}, hostile aux communautés religieuses, menace leur existence.

Il faut attendre 1822 pour que la jeune institution obtienne quelque garantie d'avenir. En effet, le 25 janvier, Guillaume I^{er} signe un arrêté royal qui reconnaît la communauté religieuse de Westmalle en tant que personne civile, et approuve ses statuts, incluant l'exploitation des landes environnantes. En outre, le roi des Pays-Bas force les moines à fonder une école et un pensionnat, afin de « se rendre utiles à la société ». Mais les difficultés ne s'aplanissent complètement qu'après l'indépendance de la Belgique et l'entrée en vigueur de sa constitution.

Les fondateurs de Westmalle obéissent – forcément – aux règles strictes de dom Augustin de Lestrangle. En 1833, ils soumettent leurs règles à l'approbation du pape. En vain. L'intention de Rome est de réunir toutes les abbayes de la Trappe sous une seule obédience, à savoir les constitutions de l'abbé de Rancé. Quoique les règles soient sensiblement moins sévères, les moines sont profondément déçus. Pour faire passer la pilule, le prieuré de Westmalle est érigé en

abbaye le 22 avril 1836. Puis, par arrêté royal du 31 octobre 1842, l'abbaye est enfin reconnue comme personne juridique à part entière, ce qui implique qu'elle peut acquérir des biens et des terres en son nom propre. Dès lors, plus rien ne peut entraver le développement de Notre-Dame de Westmalle.

UN BREUVAGE SALUTAIRE

Quand les moines s'établissent définitivement à Westmalle en 1814, il règne une misère noire en Campine. L'agriculture est un dur labeur et fertiliser les terres de bruyères est une mission quasi impossible. Les frères trappistes travaillent à la sueur de leur front, mais la pitance est maigre. En outre, les moines ne boivent que de l'eau de puits, seule boisson admise. Certes, l'eau est saine, mais tellement insipide et si peu remontante.

Par souci de garder le moral et la joie, le prieur Alexius concède aux frères d'ajouter deux verres de bière au pain matinal. Il faut de l'audace pour en aviser l'abbé de Lestrangle dans une lettre, sachant que ses règles strictes ne prévoient pas même de petit-déjeuner et excluent toute boisson, hors l'eau pure. Heureusement, dans la même lettre du 23 décembre 1793, le prieur peut annoncer qu'il n'y a pas de malades au monastère. Brassait-on cette bière sur place ? Nous l'ignorons.

Dans le cadre de l'exploitation des terres campinoises, bon nombre d'agriculteurs débutants ont recours à une activité annexe, dans le secteur de la brasserie ou de la distillerie, pour sauvegarder leurs jeunes exploitations. Ainsi, leur première moisson de céréales, si maigre soit-elle, sert de matière première à la brasserie ou à la distillerie et la drêche constitue un excellent aliment pour le bétail. Très vite, la boisson vendue rapporte de l'argent, immédiatement englouti par l'entreprise agricole qui génère à son tour, à plus long terme, de nouveaux bénéficiaires.

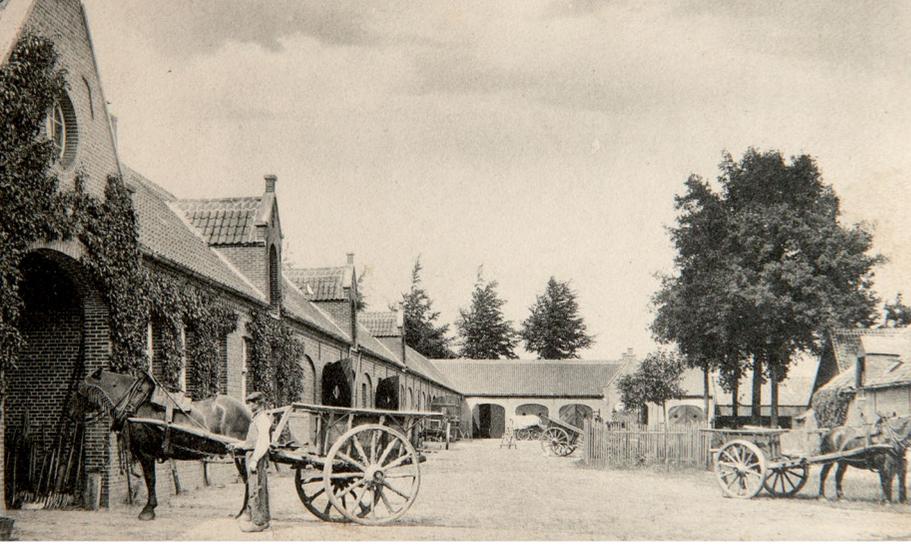
En 1836, le monastère, devenu une authentique abbaye de la Trappe, subit de profonds bouleversements suite à la transition de l'ancienne observance à la nouvelle. Jusqu'alors, les moines de Westmalle n'étaient pas vraiment des disciples de l'abbé de Rancé, donc pas de vrais trappistes. Quand leur monastère est érigé en abbaye et après l'introduction des « nouveaux » règlements, ils le deviennent. Les constitutions de Rancé permettent en effet aux moines de boire la boisson régionale du peuple. Le lait écrémé, le lait battu et... la bière sont désormais tolérés. Quant aux malades, en cas de nécessité, ils ont droit à du vin. Dom Augustin de Lestrangle ne participe pas au rejet de son observance. Il meurt le 16 juillet 1823.

Lors de son installation comme abbé, dom Martinus peut donc faire part de la bonne nouvelle aux moines. Les nouveaux règlements entrent en vigueur le 14 septembre 1836, au début du carême monastique.

Pour éviter l'achat de bière, il est décidé de la brasser sur place. Cette décision est conforme à la règle de saint Benoît qui stipule que tous les ateliers de travail doivent se trouver à l'intérieur de l'enclous monastique (RB, 46.6), afin qu'il y ait assez de travail pour les moines, « pour éviter l'oisiveté » (RB 48.1) et « pour vivre du travail de leurs mains » (RB 48.8).

Le 1^{er} août 1836, la construction de la brasserie est mise en chantier. Cette première petite brasserie est élevée à l'endroit précis des actuelles salles de garde du rez-de-chaussée, face aux caves d'eau. Cette première brasserie est encore reconnaissable sur des anciennes cartes postales. Ce petit édifice réunit tout ce qui touche à la brasserie, du concasseur à cylindres de malt au moulin à céréales déplacé plus tard par manque d'espace de stockage du malt. Mais la tonnellerie se fait attendre. Les douze premiers tonneaux à petits et à grands socles sont livrés par les soins d'Adriaan Wens, tonnelier à Westmalle. La facture s'élève à 72 florins ou 130 francs et 91 centimes. Mais les pères ne peuvent payer l'intégralité du montant et le tonnelier note : « Reçu 100 francs à titre d'acompte. Adr. Wens. » Il rend plus tard la facture pourvue de la mention « acquittée ».

Pour mener à bien une telle entreprise, il faut disposer d'hommes qui connaissent le métier de brasseur. Par bonheur, deux pères d'origine néerlandaise, entrés à la Trappe depuis quelques années, possèdent assez de métier pour créer une brasserie. L'un d'eux est le père Albericus Kemp (°1805, profès en 1829, prêtre en 1847, †1873), ancien commis brasseur et tonnelier originaire de Sint-Oedenrode, qui était donc familiarisé avec le travail matériel dans une brasserie. L'abbé nomme le père Bonaventura Hermans (°Cuijk 1803, profès en 1830, prêtre en 1832, †1875) maître brasseur. Hermans est un pharmacien herboriste compétent.



Par tradition familiale, il connaît les herbes à tisanes et d'autres remèdes. Jusqu'en 1843, il est aussi bibliothécaire. Sa famille aisée lui donne plusieurs fois de l'argent et il se rend au marché du vendredi à Anvers ou dans des ventes publiques de bibliothèques pour faire de nouvelles acquisitions. C'est ainsi que les herbiers de Dodonée et les 37 volumes de l'*Histoire naturelle* de Linné se trouvent dans la bibliothèque du monastère. Le fait qu'un médecin – du moins un herboriste – soit choisi pour démarrer la brasserie peut paraître aujourd'hui pour le moins étonnant. Mais la bière est en ce temps-là considérée comme une potion bienfaisante. C'est d'ailleurs l'époque où le Louvaniste Jean-Baptiste Vranken est promu docteur en médecine (en 1829) en présentant une thèse sur la bière. En 1835, il devient maître de conférences à l'Université catholique de Louvain et prononce un discours inaugural sur le thème : *Specimen inaugurale medicum de usu hygienico et therapeutico Cerevisiarum*. *Cerevisia* signifie bière en latin.

Le 10 décembre 1836, les moines peuvent enfin goûter leur bière brassée en abbaye. Cette bière brune et douce, servie comme bière de table au réfectoire, est exclusivement réservée à la consommation monastique. À ses débuts, la brasserie n'est pas destinée à produire des revenus. Les moines comptaient vivre de l'agriculture et de l'élevage, sans oublier la vigne et le vin, du moins durant la période de 1846 à 1880. En vrais Français – les fondateurs l'étaient –, ils y voient, à tort, une source de revenus. La culture du raisin était courante dans les Pays-Bas médiévaux. Les meilleurs vins étaient produits dans la région de Louvain, autour des anciennes abbayes brabançonnaises et autour de Gand. Mais le Traité de Paix des Pyrénées (1659) interdit la viticulture comme activité dans nos régions et signe donc son arrêt de mort. Après la chute de l'Ancien Régime, les vignes sont réintroduites. Vers 1840, les trappistes campinois se mettent à aménager un vignoble. Ils sont encouragés par le gouvernement qui met des plants gratuitement à la disposition des intéressés, pour des raisons économiques et à la demande de l'archevêque Stercks, pour être certain d'obtenir un vin de messe naturel. En 1846, une année terrible pour l'agriculture, les moines récoltent neuf pièces (tonneaux d'une contenance de 200 à 250 litres) de bon vin.

En 1847, ils procèdent à une deuxième plantation (de plants de Bordeaux) et en 1851 à une troisième. En 1857, une nouvelle cave à vin avec presse est installée. Le vin de Westmalle remporte différents prix : en 1847 (Bruxelles, premier prix avec médaille d'or), en 1856 (Turnhout, deuxième prix avec médaille d'argent), en 1857 (de nouveau un premier prix à Bruxelles)... Après 1860, le vignoble décline, en 1872, Bonaventura, son initiateur, meurt et vers 1880, Westmalle est la seule abbaye trappiste à faire encore du vin. Juste avant la Première Guerre mondiale, les vignes sont

arrachées et l'abbaye vend du vin acheté dans des abbayes trappistes françaises. Le seul vestige visible de cette activité viticole est le nom de la rue limitrophe : Wijngaardstraat (rue du vignoble).

Tout un temps, les moines ont même fabriqué de la liqueur, comme en témoigne une plaque publicitaire archivée, sur laquelle figurent deux bouteilles de liqueur (une jaune et une verte) avec une référence à l'abbaye de Westmalle et quelques étiquettes. Des comptes et des mentions dans le livre de caisse permettent de conclure qu'il s'agissait d'une production modeste vouée à disparaître rapidement.

Pour pallier le manque de missels et d'antiphonaires, les moines disposent de leur propre imprimerie-fonderie de caractères, qui collabore avec l'imprimerie anversoise Moretus, les successeurs de la célèbre imprimerie Plantin.

Dès le début, les moines doivent payer des droits d'accises. En 1856, ils s'élèvent à 22 francs le brassin de bière blanche et 43 francs le brassin de brune. La levure est régulièrement vendue aux boulangers et rapporte 11 francs le brassin. Ceci prouve qu'en 1856, les moines fabriquent déjà deux bières : une blanche proposée aux moines comme bière de table et une brune plus forte.

LA BIÈRE, UN GAGNE-PAIN

Saint Benoît, le père fondateur de l'ordre, permet à ses disciples de vendre leur production afin de vivre du produit de leur labeur. La plus ancienne vente de bière connue à Westmalle a lieu le 1^{er} juin 1861. Le livre de caisse mentionne : « De la bière brune... 60 francs. » Probablement s'agit-il ici d'un tonneau plein, car le même livre de caisse ajoute plus loin : « De la levure, de la bière et du vin... 4 francs » (10 janvier 1861) ; le 9 janvier 1863, « De 2 pièces de bière brune et huit quarts de blanche... 110 francs ».

Un tonneau plein représente un brassin d'environ 300 litres, ce qui donne une idée de l'importance de la première brasserie. En ce temps-là, l'on ne vend pas seulement de la bière en cruche aux particuliers, mais de temps à autre en fût, à l'occasion d'une fête de quelque organisation paroissiale.

La demande de bière devait être en forte hausse, à juger de l'achèvement d'une nouvelle cave de garde de 8 m sur 6 en 1859 et de l'agrandissement et du remaniement de l'abbaye vers 1865 : nouvelle cheminée haute de 5 pieds, nouvelle cave de garde, nouvel entrepôt à côté de la nouvelle tonnellerie. À partir de ce moment, la vente de bière devient régulière. Le fait que les trappistes de Chimay vendent depuis quelques années déjà une importante quantité de bière, explique en partie cette évolution, Westmalle ayant déjà été sollicitée plusieurs fois pour suivre leur exemple. C'était possible car en 1848, un brasseur entre dans les ordres, le frère Ignatius van Ham (1815-1866) venu de Geldern en Prusse. Il arrive avec une panoplie d'outils de brasseur.

En 1868, les pères inscrivent un bénéfice de 393 francs provenant de la levure de bière, ce qui indique un volume de 35 à 40 brassins par an. C'est énorme, en regard de la durée de la maturation de la bière, à l'époque.

Cette année-là, les revenus de l'abbaye atteignent 30 702 francs, dont 15 343 issus de la mendicité (soit 50%). Les revenus de la ferme en fournissent 25%, les 25% restants provenant de valeurs. En 1873, les moines décident d'arrêter de mendier et de chercher un nouvel équilibre financier. Cinq ans plus tard, en 1878, leurs revenus annuels s'élèvent à 39 904 francs, 18 734 francs étant représentés par des valeurs (47%) et 53% issus de la vente des produits de leur travail, ce qui constitue le double des résultats de 1868. Les moines ont en effet commencé à vendre, en plus du beurre, du fromage, de la bière, du vinaigre et du drap. En 1880, la ferme occupe 24 personnes et le vignoble quatre. Le tonneau de beurre est actionné par un chien courant dans une roue ouverte. Au besoin, celui-ci sert aussi à tirer une charrette.

Brassages et ventes se font au gré des besoins financiers. Durant la période 1885-1908, l'abbaye est complètement reconstruite et le projet de fondation au Congo requiert beaucoup d'argent. Les bénéfices de la viticulture étant en baisse, il faut tout miser sur la vente de bière, ce qui nécessite une modernisation et un agrandissement de la brasserie.

En 1895, une voie ferrée d'un kilomètre est aménagée pour raccorder l'abbaye à la ligne des trams vicinaux Anvers-Turnhout, facilitant le transport et l'approvisionnement des matériaux nécessaires à la construction des nouveaux édifices. Après l'achèvement des travaux, l'on décide de maintenir ce tronçon très utile à l'acheminement des livraisons à la ferme et à la brasserie. Cette voie de raccordement est

utilisée jusqu'en 1929, lorsque le mur extérieur de l'abbaye est construit. La nouvelle brasserie est opérationnelle dès 1897. Hors la tonnellerie, le nouveau bâtiment se développe sur une longueur de 25 m. La capacité de la nouvelle cuve de brassage est de 40 hectolitres, le vaisseau réfrigérant mesure exactement 5,70 m sur 3,90 et fait 90 cm de haut, tandis que le refroidisseur Baudelot ne fait que 3 m de long pour 90 cm de haut. L'ancienne brasserie est reconvertie en espace de stockage des céréales, du malt et des fûts.

Vers 1900, apparaît la livraison à domicile. Le coursier de l'abbaye est envoyé en tournée hebdomadaire pour desservir la clientèle « d'Anvers et des environs ». Quant aux livraisons urgentes et hors zone, elles sont expédiées directement « par le tram à vapeur ou le rail de l'État ». Cette brasserie toujours modeste attire néanmoins l'attention du gouverneur de la province, lequel fait savoir le 1^{er} février 1901 au bourgmestre de Westmalle que le réaménagement de la brasserie a été exécuté sans permis. Le collège des échevins transmet le message à l'abbaye et aide les pères à régulariser leurs documents. Le 11 juillet 1901, les pères introduisent une demande officielle accompagnée d'un plan et d'une description de l'équipement existant. Le 25 juillet suivant, le baron de Turck de Kersbeek, bourgmestre de Westmalle, accorde au père Norbertus Aerts, l'économiste, l'entérinement du statut légal de la brasserie.

L'intérêt que suscitent les brasseries auprès des gouvernants provinciaux n'a rien de surprenant. Non seulement les accises remplissent les caisses de l'État, mais la bière, en tant qu'élément nutritif, a une importance au point de vue de la santé publique. La même année, le ministère de l'Agriculture publie de nouvelles ordonnances relatives à la bière, établissant la liste des ingrédients admis et à bannir. Pour fixer avec précision le montant des accises, le contenu des fûts est officiellement enregistré par le bureau des accises d'Oostmalle. Dès cette époque, la bière est mise en flacons de verre mais elle est essentiellement vendue en fûts de 160 litres. La vente se fait en tonneau, demi-tonneau ou quart de tonneau : en 1910, la bière brune coûte 20 francs le tonneau, la bière blonde 24.

Mais la progression de la brasserie monastique s'arrête subitement avec la Première Guerre mondiale : dans la nuit du 3 au 4 août, la guerre éclate. Pour préparer la défense de la ville d'Anvers, le 2 octobre, les troupes belges du génie dynamitent la tour de l'église abbatiale afin que les Allemands ne puissent y installer un poste d'observation. Il est conseillé aux moines de fuir. Avec des frères laïcs et le bétail, ils se réfugient aux Pays-Bas (neutres) et s'installent dans l'abbaye trappiste de Zundert. Un petit groupe de dix-neuf moines – dont l'abbé Herman Smets – y restent, tandis que les autres se répartissent entre Echt, Tegelen, Tilburg, Toxtel et Beek-en-Donk.

